

**BILAN DE LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES  
DE 2012 à 2013**

**QUILLAN**

**RESULTATS**

**BACTERIOLOGIE**

Pourcentage de conformité des 32 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml  
Limites de qualité : 0 germe/100ml

***Eau de bonne qualité.***

**DURETÉ**

5 valeurs mesurées : mini. : 15,0 °F - maxi. : 22,0 °F - moyenne : 19,6 °F  
Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

***Eau peu calcaire.***

**FLUOR**

2 valeurs mesurées : mini. : 0,0 mg/L - maxi. : 0,1 mg/L - moyenne : 0,0 mg/L  
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 1,5 mg/L

***Eau peu fluorée.***

***Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire  
médicamenteux de fluor est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les  
enfants de moins de 12 ans, consulter votre médecin.***

**NITRATES**

7 valeurs mesurées : mini. : 0,0 mg/L - maxi. : 2,4 mg/L - moyenne : 1,6 mg/L  
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

***Eau présentant peu ou pas de nitrates.***

**PESTICIDES TOTAUX**

4 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l  
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

***Eau présentant peu ou pas de pesticides.***

**CONCLUSION**

**EAU DE BONNE QUALITE MICROBIOLOGIQUE, NE CONTENANT  
AUCUNE SUBSTANCE INDESIRABLE OU TOXIQUE, POUVANT ETRE  
CONSOMMEE SANS RESTRICTION D'USAGE.**

**GESTIONNAIRES**

**Maître d'ouvrage**

MAIRIE DE QUILLAN

**Exploitant**

LYONNAISE DES EAUX FRANCE

**RESSOURCES**

**Vous êtes alimentés par 3 captages**

- ◆ PRISE SUR L'AUDE  
Captage autorisé.
- ◆ PUIITS CANCELLA  
Captage autorisé.
- ◆ PUIITS DE LA SAPINETTE  
Captage autorisé.

**TRAITEMENT**

**Vous êtes alimentés par 1 traitement :**

- ◆ TRAITEMENT DE LA FORGE

**Si la saveur ou la  
couleur de l'eau  
distribuée change :  
SIGNALER LE A  
VOTRE  
DISTRIBUTEUR**

## L'eau en liberté surveillée

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le Délégation Territoriale de l'AUDE de l'Agence Régionale de Santé Languedoc Roussillon.

Les analyses et les prélèvements sont réalisés, depuis le deuxième semestre 2009, par le laboratoire EUROFINs agréé par le ministère chargé de la santé.

Le nombre d'analyses effectué dépend du nombre d'habitants desservi et du type de ressource (souterraine ou superficielle).

Les prélèvements sont faits à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement ou après stockage) et sur le réseau de distribution.

**Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers par voie d'affichage.**

## Pour mieux comprendre

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries témoins d'une pollution microbiologique de la ressource ou du réseau (pollution pouvant être responsable de maladies plus ou moins graves telles que gastro-entérite, hépatite A, parasitose, ...)

Les nitrates sont présents à l'état naturel dans les sols comme résidus de la vie (végétaux, animaux et humains) à des teneurs voisines de 5 mg par litre. Des apports excessifs ou mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration dans les ressources. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg par litre afin d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes.

L'agressivité de l'eau peut entraîner la corrosion des canalisations métalliques (plomb, cuivre, ...) dans les réseaux intérieurs. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer, en évitant les gaspillages.

Compte tenu que le plomb est un élément toxique, il convient de limiter son accumulation dans l'organisme. Aussi il est vivement recommandé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsqu'il y a présence de canalisations en plomb dans l'habitation.

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé par votre dentiste, pour une prévention optimale de la carie dentaire.

A l'état naturel, l'eau ne contient pas de pesticide. Certains, à l'état de traces dans l'eau, sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés durant toute une vie.

## Des gestes simples

Après quelques jours d'absence, purgez l'ensemble des canalisations d'eau avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.

En cuisine, utilisez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la cuisson des aliments et le rinçage des ustensiles. L'utilisation d'une eau à une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

L'eau froide doit être conservée au frais dans un récipient couvert sans dépasser plus de 48 heures.

Réservez les traitements complémentaires éventuels, tels les adoucisseurs au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développements microbiens lorsque leur entretien est mal assuré.

**Seuls les paramètres considérés comme prioritaires par le ministère de la Santé ou caractéristiques de l'eau distribuée, apparaissent sur le présent document. Toutefois, l'ensemble des 145 paramètres prévus par la réglementation, a été dosé. Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la personne responsable de la distribution de l'eau.**

Ce document destiné aux abonnés du service de distribution d'eau peut-être reproduit sans suppression ni ajout. Il est souhaitable de l'afficher dans les immeubles collectifs.